

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1529

Artikel: Négocier l'avenir de la terre
Autor: Danesi, Marco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après le Sommet de Johannesburg, nous esquissons quelques pistes de a recueilli les propos de René Longet, Président d'Equiterre et membre économiques suggère un renversement de perspective: au lieu d'une

Négocier l'avenir de la terre

La définition du développement durable, par la Commission Brundlandt des Nations Unies, intégrant la protection de l'environnement aux dimensions sociales et économiques, a été à l'origine du premier Sommet de la terre organisé à Rio de Janeiro en 1992. Cette première Conférence a notamment abouti à un plan d'action, l'*Agenda 21*, qui détaille les mesures nécessaires en matière d'environnement et de développement pour le XXI^e siècle. La Conférence de Johannesburg a été convoquée pour évaluer l'état de sa mise en œuvre, et produire une synthèse sous la forme d'un Plan d'action. On a pu parler pauvreté, eau potable, énergie, santé, commerce mondial, gouvernance, climat, etc. On a pu aussi clarifier le débat et mettre en évidence les rapports de force entre, en gros, les défenseurs de la régulation de l'économie, et les partisans du laisser-faire.

Les Etats-Unis et les pays du sud

Le gouvernement Bush s'est opposé à tout engagement concret. Représentant le 3% de la population mondiale, les Etats-Unis consomment le 25% des ressources énergétiques du monde. Toutefois, malgré des alliances équivoques - avec l'Arabie Saoudite pour contre-carrer toute déclaration sur les économies d'énergie, avec la

Chine pour éviter toute mention des droits de l'homme ou avec les fondamentalistes de tout poil pour désarmer des politiques efficaces de prévention du SIDA en Afrique - les USA ont échoué à vider les textes du sommet de leur substance. Paradoxalement même, cet entêtement intéressé a contribué à une prise de conscience accrue, en rendant visibles les enjeux politiques du développement durable.

Il est à remarquer aussi l'émergence du Sud. Il est capable finalement de s'affranchir de la tutelle de l'OPEC et de revendiquer sa place et son rôle, autant intellectuel que politique et économique. Il se situe en porte-à-faux avec l'image exclusivement misérabiliste dominante dans les pays du Nord. Ainsi la présence d'une société civile dynamique et influente est le signe palpable du débat et des luttes en cours.

Le Plan d'action

Le Plan d'action comporte le rappel de nombre d'objectifs et d'échéances concrets. Mais il n'a pas de poids juridique et sa valeur est toute politique. Cependant, l'âpre négociation dont il a été l'objet montre

l'importance de l'enjeu. S'il témoigne du consensus minimal possible aujourd'hui, il reste insuffisant par rapport aux exigences objectives de la situation. Mais il a l'avantage de pousser, à travers ses septante-neuf pages bien serrées, le développement durable vers des mesures ciblées et des pratiques concrètes. Et il montre que celui-ci peut être la réponse à une mondialisation sauvage. En somme, la partition est là, reste à la jouer. L'implication de la société civile et d'un nombre d'acteurs grandissant, impressionnante à Johannesburg, devient alors centrale.

C'est la mobilisation et la pression des ONG et de l'opinion publique qui créeront les conditions de la prise en considération pratique du Plan d'action. Notons aussi un engagement croissant des milieux économiques de moins en moins hostiles au développement durable.

La Suisse

Faisant écho à son entrée à l'ONU, elle a montré ses compétences, sa capacité de défendre une ligne de conduite claire, cohérente et indépendante, différente des attitudes

d'observateurs ou de défenseurs du secret bancaire auxquelles on était trop habitué. Par exemple, avec la Norvège, elle s'est battue contre une subordination des conventions environnementales aux accords de l'OMC.

Par contre, il faut déplorer l'indifférence du Parlement suisse, trop en retrait par rapport à la politique du Conseil fédéral sur ces questions. Seuls trois parlementaires fédéraux ont pris la peine de venir à Johannesburg, et la stratégie nationale du développement durable ne suscite apparemment pas grand intérêt sous la coupole.

Succès ou échec?

À Johannesburg pas plus qu'ailleurs, il n'y avait de baguette magique. Il fallait plutôt trouver un compromis mondial, acceptable, susceptible de définir des perspectives et des programmes d'action. Et c'est le cas, avec le texte adopté. De plus, le sentiment d'une communauté, bigarrée et dispersée certes, mais solidaire et engagée, s'est renforcé. Beaucoup de contacts, de partenariats, de projets ont vu le jour lors du Sommet. Le processus est en cours. Il faut l'ancrer dans la société, et le transformer graduellement en pratiques et comportements nouveaux et tangibles. Une étape est franchie, préparons-nous pour les suivantes!

Propos recueillis par md

réflexion sur le thème du développement durable. *Domaine Public de la délégation officielle suisse. D'autre part, le mensuel Alternatives décroissance irréaliste, l'économie devient l'outil d'un environnement meilleur.*

Une politique à inventer

Le sommet de Rio en 1992 n'a guère fait reculer la pauvreté et diminuer les atteintes à l'environnement. Par contre, il a rendu populaire le concept de développement durable dont les programmes politiques se sont depuis lors emparés. A cette nuance près qu'aucun de ces programmes ne respecte les conditions d'un tel développement. Le développement durable exige que nous nous comportions de manière à ce que les générations suivantes ne soient pas entravées dans leur propre développement. Or nos économies continuent à fonctionner en ponctionnant le capital des ressources non renouvelables. Nous vivons d'une manière qui obère les possibilités de développement de nos descendants. Et toutes les précautions prises en matière de protection de l'environnement n'y changent rien.

La décroissance impossible

Les écologistes les plus radicaux postulent non pas un arrêt de la croissance mais une décroissance. Selon certaines estimations, l'exigence d'égalité

voudrait que les pays du tiers-monde puissent doubler leur consommation en un demi-siècle, alors que dans le même délai le monde industriel serait condamné à diminuer la sienne de 5% par an. Ce scénario est politiquement irréalisable et socialement explosif.

L'économie au service de l'environnement

Si la croissance continue, fondée sur la destruction du patrimoine naturel, se révèle insoutenable, tout comme la décroissance, reste à inventer une autre croissance. Jacques Généreux, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris en esquisse les contours dans la dernière livraison du mensuel *Alternatives économiques*, en se référant notamment aux travaux de Lester Brown. *L'éco-économie* propose un renversement de perspective : l'environnement n'est plus une contrainte à intégrer dans le système économique. Au contraire, l'économie devient l'outil de production d'un meilleur environnement. Fondée sur l'utilisation des énergies renouvelables, le recyclage généralisé et l'essor des services, cette

économie assurerait tout à la fois le plein emploi et l'amélioration du niveau de vie. Un niveau de vie qui ne se mesurerait plus à la quantité des biens matériels disponibles.

Le progrès justifie les sacrifices

Pour Jacques Généreux, une société n'accepte des efforts que dans la mesure où ils sont justifiés par une perspective de

progrès. Il ne s'agit pas de faire peur en brandissant des scénarios catastrophiques mais de faire envie. *jd*

Alternatives économiques, septembre 2002 (www.alternatives-economiques.fr).

L'ouvrage de Lester Brown sur *l'éco-économie* paraîtra en traduction française au Seuil en janvier 2003.

Un exemple d'écologie industrielle

Dans le même numéro, *Alternatives économiques* rend compte d'une réalisation industrielle danoise qui fonctionne en boucle, comme un écosystème naturel. Dans le port de Kalundborg, une symbiose industrielle s'est progressivement mise en place depuis trente ans de façon pragmatique. Au cœur du système, la plus grande centrale électrique du pays. Elle reçoit les eaux usées d'une raffinerie de pétrole proche pour son refroidissement et vend à cette dernière de la vapeur d'eau, livrée également à une entreprise de biotechnologie, à Gyproc une usine de panneaux de plâtre, à la municipalité et à une ferme d'aquaculture. La désulfuration du gaz de combustion de la centrale électrique permet, en combinaison avec de la chaux, de produire du gypse, matière première pour Gyproc.

Les échanges mis en œuvre sur ce site ont permis de réduire de 20 000 tonnes par an la consommation de pétrole, de 200 000 tonnes celle du gypse et de 2,9 millions de m³ la consommation d'eau. Avec, à la clé, une réduction importante des déchets et des gaz polluants. Les investissements nécessaires sont estimés à 84 millions d'euros et les gains annuels à 17 millions d'euros, soit un retour sur investissement de cinq ans. *jd*